



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Affaire suivie par :
Peggy CHEVILLEY
Cheffe du bureau espace rural et milieux terrestres
Tél : 05 55 61 20 48
Courriel : peggy.chevilley@creuse.gouv.fr

Guéret, le 01 janvier 2024

Rapport de synthèse des observations recueillies lors de la consultation publique concernant le projet d'arrêté relatif à la création de la liste des sites d'intérêt géologique du département de la Creuse

L'article 7 de la Charte de l'environnement consacre, en tant que principe à valeur constitutionnelle, le droit pour toute personne de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. L'arrêté relatif à la création de la liste des sites d'intérêts géologique du département de la Creuse a donc été soumis à la participation du public, conformément à l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

Ainsi, le projet d'arrêté a fait l'objet d'une consultation publique de plus de 21 jours du 4 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024.

Le projet d'arrêté n'a fait l'objet d'aucune formulation d'avis par courrier électronique à l'adresse indiquée sur le site Internet de la Préfecture de la Creuse (ddt-bermt@creuse.gouv.fr) durant cette période de consultation du public.

Proposition de décision : maintien de l'arrêté tel qu'il a été soumis à la consultation du public.

L'arrêté est consultable sur le site Internet des services de l'État sous la rubrique : Accueil > Actions de l'État > Environnement > Chasse > Campagne de chasse 2023-2024.

La directrice départementale des territoires par
intérim,

Pascale GILLI-DUNOYER